

Trop plein de gaz...

https://www.lemonde.fr/economie/article/2023/11/17/en-france-de-la-crainte-de-penurie-au-trop-plein-de-gaz_6200561_3234.html

La loi d'août 2022 sur le pouvoir d'achat préparait déjà sa venue, sous réserve que le gouvernement estime « *nécessaire d'augmenter les capacités nationales de traitement de gaz naturel liquéfié afin d'assurer la sécurité d'approvisionnement* ». Plusieurs recours devant le tribunal administratif ont ensuite tenté de faire obstacle au navire, jusque-là en opération en Chine. Le député écologiste Julien Bayou et la branche normande de l'association France nature environnement (FNE) ont crié à l'investissement inutile. Et nocif, surtout. En vain...

Avec le charbon et le pétrole, le gaz fossile compte parmi les principales responsables du réchauffement de la planète. A plus forte raison lorsque le GNL vient des Etats-Unis, où le gaz de schiste est extrait par fracturation hydraulique - méthode prohibée par la législation française depuis 2011.

Diversifier les approvisionnements

TotalEnergies insiste sur le caractère « *temporaire* » de l'installation en Normandie, affirmant avoir « *répondu à la demande des autorités françaises d'accroître les capacités d'importation* ». Le ministère de la transition énergétique justifie ce terminal méthanier flottant par une « *mesure de précaution* ». « *La responsabilité du gouvernement est d'anticiper tous les*

scénarios possibles afin de répondre aux besoins des Français en toutes circonstances », précise-t-il. Y compris en cas d'un hiver très froid, qui rehausserait les pointes de chauffage. Le pays importe la quasi-totalité de ses besoins gaziers. Or, depuis 2022, la guerre en Ukraine a tari l'essentiel des livraisons russes, celles par gazoduc.

Le *Cape-Ann* est un FSRU, selon l'acronyme anglais - une unité flottante de stockage et de regazéification. Ce terminal méthanier s'ajoute à quatre autres sites

source : B.F.